

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du mardi 24 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation à la réunion : mercredi 18 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 24 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (22) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA, Madame Nathalie LEROY, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Madame Carole BOUCHEZ, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENTELIER, Monsieur Fabien DEVILLE, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, , Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés : (5) Madame Muriel KRAMARCZYK (a donné procuration à Monsieur Jean-Luc DELASSUS), Monsieur Bernard JOSIEN (a donné procuration à Madame Christelle BUISSETTE), Monsieur Gaston CHOQUENET (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET), Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Nathalie LEROY), Madame Sandrine RANSON (a donné procuration à Madame Cathie WASIKOWSKI)

Absents : (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

Monsieur Jacky COEUGNIET est élu secrétaire de séance.

2025-60 : Fonds vert demande de subvention - Aide aux Maires Bâtisseurs 2025

Le fonds vert est un dispositif pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Ce fonds est cumulable avec les subventions DETR et DSIL.

Considérant l'ouverture d'un appel à projets dédié à ce fonds pour 2025, l'aide vise à encourager les maires dans la relance de la construction de logements, en soutenant la délivrance rapide des autorisations d'urbanisme pour des opérations de logements sans étalement urbain. Elle permettra la production de logements, pour répondre aux besoins de développement du territoire et de logement des habitants à des prix abordables, sans consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF). Les modalités d'octroi privilégieront des opérations

vertueuses, au niveau des modes constructifs (via le respect obligatoire de la réglementation environnementale RE 2020 ou le soutien aux opérations de transformations immobilières) comme au niveau de la densité, optimisant ainsi l'utilisation de l'espace dans une logique de sobriété. Elle permettra aux élus locaux de financer tout type d'équipements publics (écoles, CCAS, etc.).

Inscrite dans l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, la ville de Grenay souhaite enclencher une dynamique de mixité sociale par la qualité du bâti et une diversité des types de logements : déconstruction de 52 logements et reconstruction de 26 logements en PLAI / PLUS, 10 logements en PLS et 28 logements en PSLA.

Le montant de l'aide est estimé à 320 000 € selon les règles pour 64 logements en une opération.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **Décide** de faire acte de candidature dans le cadre de l'appel à projets Fonds Vert Aide aux Maires Bâtisseurs 2025,
- **Autorise** la Maire à solliciter le concours financier de l'Etat et de tout autre partenaire, au taux le plus élevé.
- **Mandate** la Maire pour signer tout document à intervenir en application de la présente délibération.

Les crédits seront inscrits au budget 2025.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
30 juin 2025

Jacky COEUGNIE

